

# DU SUICIDE<sup>1</sup>

---

## II

### CE QU'IL FAUT PENSER DU SUICIDE

Nous avons suffisamment réfuté les raisons qu'on a alléguées, à diverses époques, en faveur du suicide. Nous allons maintenant établir directement que cet acte est contraire à notre destinée et constitue une dérogation à la loi du devoir.

La destinée de l'homme est de réaliser son idéal en tant qu'homme. Cela veut dire qu'il a le devoir de s'élever à la plus haute perfection dont sa nature soit susceptible et d'atteindre ainsi au *maximum* de son être. Son être se compose de l'existence, de la vie, de la sensation, de la pensée, de la volonté, et tous ces attributs se déploient dans l'ordre où nous venons de les énumérer. La pensée et la volonté sont les seuls qui soient proprement humains, et ils surpassent de beaucoup les autres en dignité et en excellence ; mais ils supposent les autres et n'existeraient pas sans eux. Ceux-ci, outre leur valeur absolue, ont donc une valeur relative : ils rendent possible l'éclosion des attributs qui leur sont supérieurs.

Ces principes posés, on voit immédiatement que le suicide n'est ni conforme à notre destinée ni propre à nous conduire à notre fin. En effet, quelle perfection nous donne-t-il ? parlons mieux, quelle perfection ne nous ôte-t-il pas ? Il ne se borne pas, comme certains

i Voir la *Revue lyonnaise*, janvier 1881.